



### Un site en résonance avec les enjeux du projet

Le site retenu pour la réalisation du nouveau siège du CETMEF et du SAT de Compiègne, par la présence forte de l'eau, renvoie directement à l'image du CETMEF et par son inscription au cœur de l'agglomération offre au SAT une valorisante image de proximité.

### Une organisation fonctionnelle rigoureuse

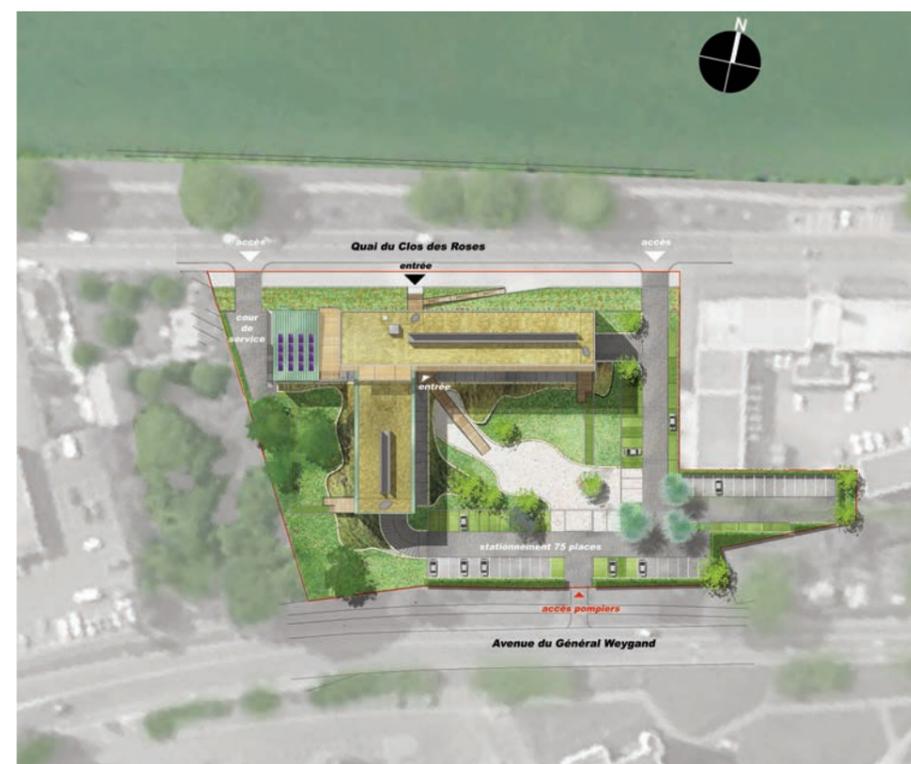
Pour le visiteur, depuis le quai, la perception de **l'entrée générale de l'équipement** est immédiate. Les véhicules et les cycles pénétreront sur le site en extrémité Est du terrain et trouveront place sous le bâtiment dans un parking à l'air libre mais couvert (80 places) ou dans le parking paysagé intégré aux jardins (75 places dont 35 en evergreen).

Du hall central, aisément rejoint par escalier, rampe ou ascenseur selon le mode d'accès utilisé, on perçoit immédiatement la composition du bâtiment, grâce à un plan très simple et une signalétique claire et adaptée.

• **L'aile Est parallèle à l'Oise et au quai, accueille sur ses trois niveaux le CETMEF, enfin regroupé.**  
Le Département des Ports Maritimes et des Voies Navigables occupe la totalité du rez-de-chaussée, laissant ouvert en transparence un espace de **convivialité** qui prolonge le hall.

Au premier niveau, on trouve les départements **Recherche Information et Modélisation** et **Environnement Littoral et Cours d'Eau**.

Enfin, au second, plus confidentiel, le **Département Ressources Humaines et Gestion** occupe la majeure partie de l'étage et en tête de pont vers l'Ouest et proche du hall est installée la **Direction Générale du CETMEF**.



**Localisation :** Compiègne  
**Maître d'Ouvrage :** État - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire  
**Maîtrise d'Œuvre :**  
• Architectes : ARVAL  
sarl MATHIEU-PIEL-CARRAUD-LE MAREC-DEVAUVRE-REBEROT  
• BET : MANING  
• Économiste : Lucigny  
• BET HQE : TERA0  
**Programme :** Construction du nouveau siège du CETMEF et du SATI de la DDE de l'Oise.  
**Surface SHON :** 3 500 m<sup>2</sup>  
**Etudes :** 2008

- **Les services communs** sont répartis sur deux niveaux à l'Ouest du hall.

**En rez-de-chaussée, la partie logistique, locaux techniques** (chaufferie et TGBT), **local déchets, et, archives donne sur une cour technique ad hoc.**

Les livraisons sont facilitées par un quai de déchargement et une rampe d'accès.

**Au premier niveau**, on trouve accessibles du hall d'étage **les deux salles de réunions**, occultables mais ouvertes sur l'Oise, ainsi que **l'ensemble documentation**. Ces locaux prolongent directement l'aile du CETMEF tout en restant facilement utilisables par le SAT.

**Les espaces de convivialité et de détente** ont été répartis en trois salons donnant sur chacun des halls (rez-de-chaussée et paliers d'étage). Ceux-ci sont prolongés vers l'extérieur par des **balcons belvédères**, orientables, réalisés en bois.



- **Le SAT (Service d'Aménagement Territorial) de Compiègne** occupe les deux étages de l'aile Nord-Sud.

#### Une architecture urbaine en symbiose avec l'environnement

**Bâtiment et paysage** s'épaulent mutuellement dans une composition à l'échelle du site.

**Le long du quai**, en premier plan, **l'aile tertiaire du CETMEF** se décline dans une géométrie simple, dégagée du sol pour en alléger l'effet et habillée d'une vêtue métallique d'aspect cuivre oxydé (vert de gris) à l'image de la rivière.

**Une grande ouverture marque l'entrée**, et permet d'apercevoir la peau intérieure en lames de bois.

Côté Sud, l'aile tertiaire du CETMEF est plus intimiste habillée de bois ; des galeries en platelage bois prolongent vers l'extérieur chaque bureau et permettent à la végétation grimpante de créer une dentelle pare-soleil.

**L'aile du SAT**, au cœur du terrain, orientée Nord-Sud trouve aussi son identité propre. Ses façades Est et Ouest, reçoivent un soleil plus bas. Pour cette raison, on disposera devant la vêtue minérale de couleur gris sable des pare-soleil verticaux et orientables, réalisés en bois.

#### Un bâtiment économe dans le temps et évolutif dans l'espace

- Les choix architecturaux et techniques (compacité, isolation, GTC,...) et les exigences intégrées au projet permettent une consommation d'énergie inférieure à 80% de la norme RT 2005.
- Les matériaux mis en œuvre sont naturels et durables et d'un entretien limité.